

Les sections de techniciens supérieurs

Les étudiants inscrits en 2001-2002

En 2001-2002, 240 600 étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et classes assimilées. Les effectifs sont en baisse de 0,8 %.

Le ministère de l'Éducation nationale forme plus de six étudiants sur dix dans ses lycées et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (public et privé) près d'un élève sur dix.

À la rentrée 2001, les STS ont accueilli 62 100 bacheliers technologiques et 21 500 bacheliers généraux.

Le nombre des bacheliers professionnels progresse : 8 100 intègrent une STS contre 7 300 en 2000.

La parité homme-femme est atteinte dans ces classes depuis plusieurs années. Toutefois, la représentation féminine est plus importante dans les établissements privés (57 % des effectifs) que dans les établissements publics (49 %) qui offrent plus souvent des formations industrielles davantage suivies par les garçons.

L'origine sociale des élèves est sensiblement moins élevée que celle des étudiants inscrits en premier cycle universitaire : le quart des inscrits provient d'une famille d'ouvriers (contre 14 % en premier cycle universitaire).

Enfin, près d'un élève sur cinq continue ses études dans l'enseignement supérieur.

À LA RENTRÉE 2001, LÉGÈRE BAISSÉ DES EFFECTIFS

En 2001-2002, 240 600 étudiants sont inscrits dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et formations assimilées : 236 000 préparent un brevet de technicien supérieur (BTS, y compris classes de mise à niveau), 1 230 un diplôme des métiers d'art (DMA et DSAA), 1 640 élèves suivent la préparation au diplôme préparatoire d'études comptables et financières (DPECF). Enfin, 1 700 élèves sont recensés dans les formations complémentaires post-BTS (y compris diplôme national de technologie spécialisée-DNTS).

Après quatre années de croissance modérée, cet effectif baisse légèrement de 0,8 % (graphique 1 et tableau I) avec, pour les

établissements privés, un fléchissement plus sensible (-1,4 %). Toutefois, on assiste à une certaine stabilité des effectifs depuis cinq ans : entre 1996-1997 et 2001-2002, les effectifs ont progressé de 2 %.

Sept élèves sur dix suivent une STS dans un établissement public relevant du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (public et privé) accueille près d'un élève sur dix (tableau II p.2).

PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTRANTS SONT DES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

Entre 2001 et 2002, 109 700 nouveaux étudiants (hors ministère de l'Agriculture)

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des sections de techniciens supérieurs de 1991-1992 à 2001-2002

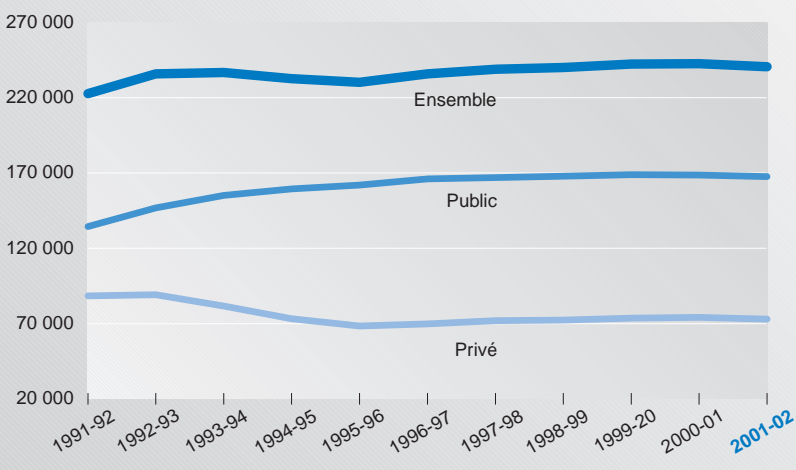


TABLEAU I – Évolution des effectifs des sections de techniciens supérieurs (formations scolaires)
France métropolitaine + DOM

Sections de techniciens supérieurs		1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Établissements publics	Effectif	159 423	161 927	166 041	166 980	167 761	168 779	168 529	167 583
	Variation annuelle en %	–	1,6	2,5	0,6	0,5	0,6	- 0,1	- 0,6
	% par rapport effectif total	68,5	70,3	70,4	69,9	69,9	69,6	69,5	69,6
Établissements privés	Effectif	73 252	68 326	69 802	71 927	72 306	73 606	74 091	73 033
	Variation annuelle en %	–	- 6,7	2,2	3,0	0,5	1,8	0,7	- 1,4
	% par rapport effectif total	31,5	29,7	29,6	30,1	30,1	30,4	30,5	30,4
Ensemble	Effectif	232 675	230 253	235 843	238 907	240 067	242 385	242 620	240 616
	Variation annuelle en %	–	- 1,0	2,4	1,3	0,5	1,0	0,1	- 0,8
	% par rapport effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU II – Effectif d'élèves des sections de techniciens supérieurs en 2001-2002 sous statut scolaire
France métropolitaine + DOM

Type de préparations	Public			Privé			Total			% de filles
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Éducation nationale										
Classes de mise à niveau	524	1 201	1 725	599	894	1 493	1 123	2 095	3 218	65,1
DPECF	449	539	988	329	249	578	778	788	1 566	50,3
STS en un, deux et trois ans + DCESF	75 058	73 545	148 603	24 606	35 708	60 314	99 664	109 253	208 917	52,3
DMA en deux ans	267	448	715	42	7	49	309	455	764	59,6
DSAA	128	280	408	–	–	–	128	280	408	68,6
DNTS	229	103	332	29	14	43	258	117	375	31,2
Formations complémentaires post-BTS	221	217	438	364	477	841	585	694	1 279	54,3
Total effectif Éducation nationale	76 876	76 333	153 209	25 969	37 349	63 318	102 845	113 682	216 527	52,5
Agriculture										
STS en un et deux ans	9 309	5 065	14 374	4 839	2 512	7 351	14 148	7 577	21 725	34,9
Total effectif agriculture	9 309	5 065	14 374	4 839	2 512	7 351	14 148	7 577	21 725	34,9
Autres ministères										
Classes de mise à niveau	–	–	–	67	98	165	67	98	165	59,4
DPECF	–	–	–	35	35	70	35	35	70	50,0
STS en deux ans + DCESF	–	–	–	874	1 146	2 020	874	1 146	2 020	56,7
DMA en un et deux ans	–	–	–	35	22	57	35	22	57	38,6
Formations complémentaires post-BTS	–	–	–	33	19	52	33	19	52	36,5
Total effectif autres ministères	–	–	–	1 044	1 320	2 364	1 044	1 320	2 364	55,8
Ensemble effectif	86 185	81 398	167 583	31 852	41 181	73 033	118 037	122 579	240 616	50,9

sont entrés en première année (hors redoublants). Pour la deuxième année consécutive, le flux des nouveaux entrants est en baisse (*tableau III p.3*). Cette baisse touche à la fois les bacheliers généraux et technologiques qui sont, pour l'ensemble, 2 800 de moins à s'inscrire en STS (- 3,2 %).

En revanche, cette année, les bacheliers professionnels sont plus nombreux à poursuivre leurs études en sections de techniciens supérieurs (+ 11,6 % d'inscrits).

À la rentrée 2001, les STS ont accueilli 62 100 bacheliers technologiques qui constituent 56,6 % des entrants. Comme les

années précédentes, les élèves de terminales technologiques sont plus nombreux dans les spécialités appartenant aux domaines technico-professionnels de la production (67 % des entrants) que dans celles relevant des domaines technico-professionnels des services (52,1 % des entrants). Dans les secteurs de la production, six élèves sur dix sont titulaires d'un baccalauréat STI et dans les domaines des services plus de quatre élèves sur dix ont un baccalauréat STT.

Près de deux entrants sur dix possèdent un baccalauréat général. Ils sont peu nombreux dans les domaines relevant de la production (un élève sur dix) et représentent presque un quart des entrants dans les spécialités relevant des services.

Le nombre de bacheliers professionnels entrant en STS progresse chaque année. En 2001-2002, ils sont 8 133 et rassemblent 7,4 % des entrants. Leur nombre progresse surtout dans les spécialités du secteur des services (un entrant sur dix).

GRAPHIQUE 2 – Répartition des élèves de STS selon l'origine sociale et le sexe (en %)

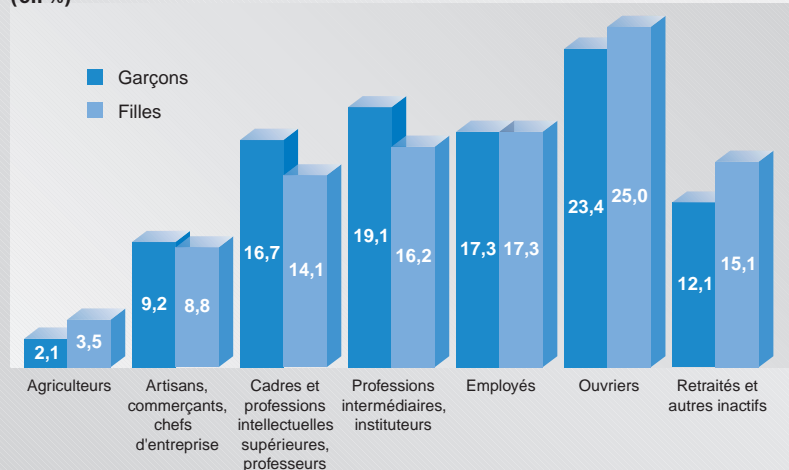


TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de section de techniciens supérieurs en 2001-2002 selon l'origine scolaire (formations scolaires seulement)
France métropolitaine + DOM (hors ministère de l'Agriculture)

Type de préparations	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)			Bac pro. (%)	BT	Université y compris IUT	Autres	Total en %	Entrants 2001-2002	Évolution du nombre des entrants de 2000 à 2001
	Term. S	Term. ES	Term. L	Ensemble bacs généraux	Term. STI	Term. STT	Ensemble bacs techno.	Term. pro.						
DMA en deux ans	-	-	-	-	43,8	-	43,8	-	-	-	56,3	100,0	16	6,7
Total domaines disciplinaires (lettres et arts)	-	-	-	-	43,8	-	43,8	-	-	-	56,3	100,0	16	6,7
Classes de mise à niveau	14,8	11,1	25,8	51,8	5,7	5,6	14,1	6,5	2,4	13,8	11,5	100,0	2 160	13,9
BTS en un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	45	21,6
BTS en deux ans	7,1	0,2	0,2	7,5	64,5	1,3	71,4	10,0	1,9	4,3	4,9	100,0	30 923	-2,4
DMA en deux ans	-	-	0,4	1,1	9,9	-	9,9	25,4	16,9	3,9	43,0	100,0	284	11,8
Total domaines technico-professionnels de la production	7,6	0,9	1,8	10,3	60,1	1,6	67,0	9,9	2,1	4,9	5,8	100,0	33 412	-1,4
Classes de mise à niveau	10,8	21,2	14,9	46,9	1,3	22,1	27,6	2,8	0,3	12,6	9,8	100,0	1 187	-2,5
BTS en un an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,2	74,8	100,0	159	30,3
BTS en deux ans	5,7	10,6	6,6	22,9	1,5	45,6	53,0	6,5	0,2	10,3	7,0	100,0	72 727	-1,6
BTS en trois ans	31,5	-	-	32,3	1,5	0,2	38,5	-	0,2	13,4	15,5	100,0	470	-0,2
DMA en un ou deux ans	16,4	0,8	2,3	19,5	12,5	0,8	13,3	2,3	-	14,8	50,0	100,0	128	5,8
DPECF	20,8	19,8	0,2	40,8	0,3	37,6	38,1	2,5	0,1	9,3	9,2	100,0	1 563	-4,2
Total domaines technico-professionnels des services	6,3	10,8	6,5	23,7	1,5	44,6	52,1	6,3	0,2	10,4	7,4	100,0	76 234	-1,6
Ensemble des préparations (en %)	6,7	7,8	5,1	19,6	19,4	31,5	56,6	7,4	0,8	8,7	6,9	100,0	109 662	-1,5
Entrants 2001-2002	7 327	8 574	5 577	21 478	21 258	34 546	62 085	8 133	860	9 547	7 559			
Rappel entrants 2000-2001	7 681	8 809	6 172	22 662	22 039	35 428	63 679	7 285	883	9 576	7 287			
Évolution de 2000 à 2001	-4,6	-2,7	-9,6	-5,2	-3,5	-2,5	-2,5	11,6	-2,6	-0,3	3,7			

TABLEAU IV – Répartition des élèves des sections de techniciens supérieurs selon le domaine de spécialités en 2001-2002
France métropolitaine + DOM

Domaine de spécialités	Ministère de l'Éducation nationale		Ministère de l'Agriculture		Autres privés	Total	Dont filles		Évolution 2000 à 2001 (%)	Part des spécialités (%)		
	Public	Privé	Public	Privé			Effectif	%		Public	Privé	Ensemble
Total domaines disciplinaires (lettres et arts)	32	-	-	-	-	32	14	43,8	6,7	0,0	0,0	0,0
Spécialités pluri-technologiques de production	16 758	3 715	-	-	363	20 836	2 562	12,3	-0,1	10,0	5,6	8,7
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	334	-	11 488	6 217	-	18 039	6 279	34,8	-1,2	7,1	8,5	7,5
Transformations	7 360	1 483	2 466	952	-	12 261	4 579	37,3	-2,3	5,9	3,3	5,1
Génie civil, construction, bois	6 019	827	-	-	9	6 855	1 556	22,7	-0,9	3,6	1,1	2,8
Matériaux souples	2 092	218	-	-	18	2 328	2 026	87,0	2,6	1,2	0,3	1,0
Mécanique, électricité, électronique	24 791	2 922	-	-	58	27 771	1 485	5,3	-1,7	15,4	4,1	11,5
Total domaines technico-professionnels de la production	57 354	9 165	13 954	7 169	448	88 090	18 487	21,0	-1,1	42,6	23,0	36,6
Échanges et gestion	55 013	26 509	-	-	582	82 104	52 234	63,6	-1,6	32,8	37,1	34,1
Communication et information	25 572	13 763	-	-	501	39 836	28 206	70,8	0,9	15,3	19,5	16,6
Services aux personnes	14 733	13 727	-	-	778	29 238	23 148	79,2	0,0	8,8	19,9	12,2
Service à la collectivité	505	154	420	182	55	1 316	490	37,2	-1,5	0,6	0,5	0,5
Total domaines technico-professionnels des services	95 823	54 153	420	182	1 916	152 494	104 078	68,3	-0,7	57,4	77,0	63,4
Ensemble	153 209	63 318	14 374	7 351	2 364	240 616	122 579	50,9	-0,8	100,0	100,0	100,0

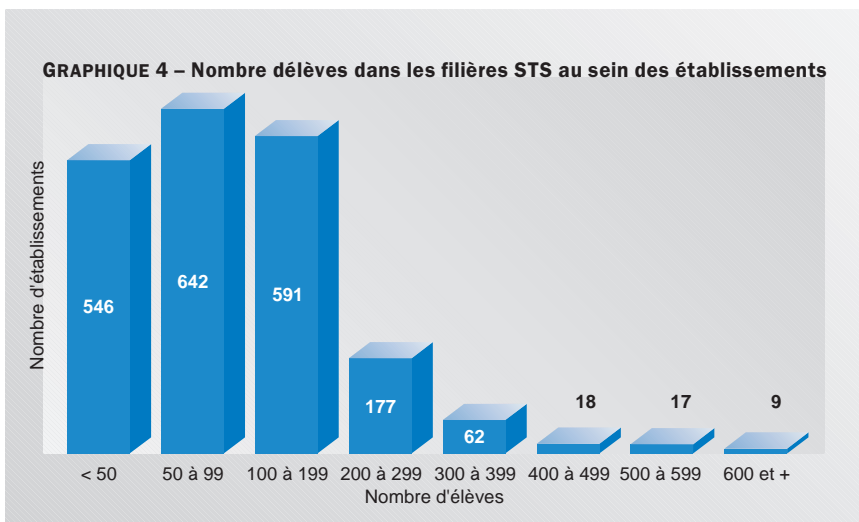
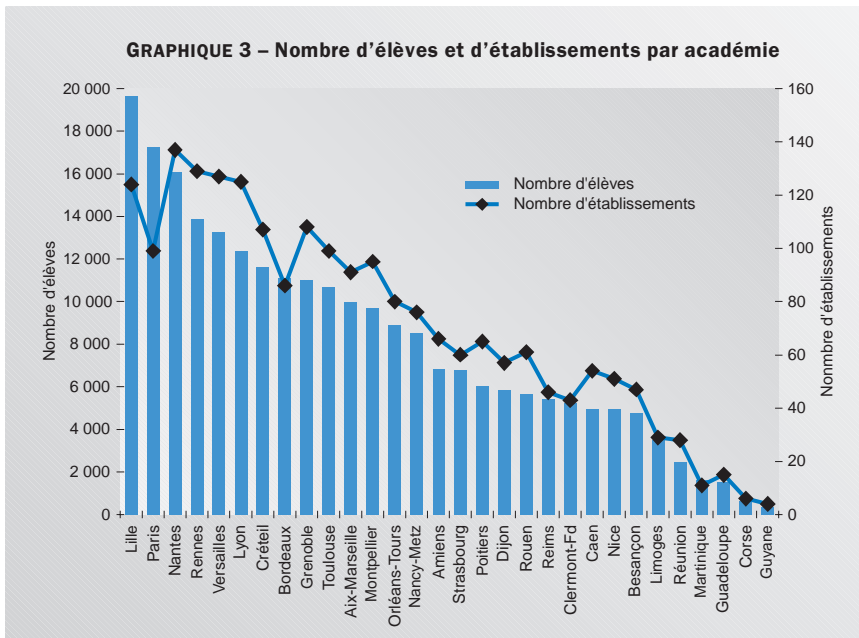
AUTANT DE TECHNICIENS QUE DE TECHNICIENNES

La représentation féminine est stable depuis plusieurs années déjà. À la rentrée 2001, 122 600 étudiantes préparent un BTS, soit la moitié de l'effectif total. Les sec-

tions de techniciens supérieurs publiques sous tutelle de l'Éducation nationale sont toujours moins féminisées que celles du privé (49 % contre 56 %) car elles offrent plus souvent des formations industrielles davantage suivies par les garçons. C'est cependant dans les STS dépendant du ministère de l'Agriculture que la proportion de femmes est la moins élevée (35 %).

Les femmes se répartissent très différemment si l'on tient compte des spécialités (*tableau IV*). Dans les domaines ayant trait à la production, les filles représentent deux inscrits sur dix alors qu'elles constituent près de sept élèves sur dix dans les domaines relatifs aux services.

Le milieu social d'origine des étudiants en STS est assez diversifié (*graphique 2 p.2*).



Les enfants d'ouvriers constituent le groupe principal avec près du quart des inscrits (contre 14 % pour les étudiants suivant un DEUG). Seulement 15 % des étudiants en STS sont issus d'un milieu de cadre supérieur, contre 32,2 % pour ceux inscrits en premier cycle universitaire. En outre, les filles viennent plus souvent de catégories sociales plus modestes que les garçons.

Sur le plan académique, le nombre de bourses délivrées présente des différences notables : les deux tiers des étudiants des départements d'outre-mer sont aidés ainsi

que trois élèves sur cinq dans l'académie de la Corse. Dans l'académie de Lille, la proportion s'élève à plus de 56 %. En revanche, en Île-de-France, seulement trois étudiants sur dix sont boursiers.

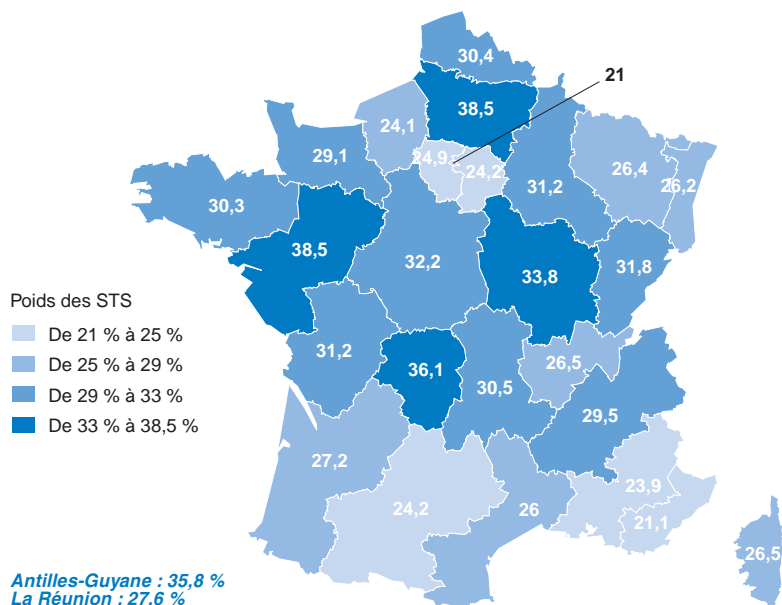
DIMINUTION DES EFFECTIFS DANS UNE VINGTAINE D'ACADÉMIES

Depuis la rentrée 2000, les effectifs ont diminué dans dix-neuf académies, en particulier à Clermont-Ferrand (- 4,7 %), Paris (- 3,7 %), Dijon (- 3,2 %) et Strasbourg (- 2,8 %). Même si les évolutions sont assez diverses, la répartition des effectifs par académie ne subit pas de grandes modifications. Ainsi, l'académie de Lille scolarise toujours le plus d'étudiants en STS, suivie des académies de Paris et Nantes (tableau V).

Près de 2 060 établissements assurent des formations en vue de la préparation au BTS (y compris les STS agricoles) ou formations assimilées. Il existe une forte disparité tant en effectif d'élèves qu'en nombre d'établissements, enseignements public et privé confondus (graphique 3).

Près de 40 % des élèves (France métropolitaine + DOM) sont inscrits dans six académies (Lille, Paris, Nantes, Rennes, Versailles et Lyon), les effectifs allant de 19 700 étudiants pour l'académie de Lille à 3 500 pour Limoges et 630 pour la Corse. Le nombre d'établissements par académie varie de 137 pour Nantes à 6 en Corse.

Part des STS comparée à l'effectif du premier cycle universitaire (DEUG, IUT, STS)



NOMBREUSES AIDES POUR LES ÉLÈVES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En 2001-2002, 87 900 bourses sur critères sociaux ont été attribuées à des étudiants inscrits dans les STS dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Près de 47 % des élèves des établissements publics sont aidés contre 37 % pour ceux inscrits dans un établissement privé sous contrat d'association.

Le nombre moyen d'élèves (France métropolitaine) se situe à 115 élèves par établissement (113 pour la France métropolitaine et les DOM). Huit académies se situent au-dessus de cette moyenne, avec un écart qui va de 171 élèves par établissement pour l'académie de Paris à 93 élèves pour celle de Poitiers.

Des disparités existent aussi selon le secteur d'enseignement : le secteur public du ministère de l'Éducation nationale enregistre un effectif moyen de 131 élèves par établissement contre 90 étudiants dans le secteur privé et les établissements agricoles publics et privés.

La taille de la filière STS et formations assimilées au sein des établissements se révèle d'une très grande diversité (*graphique 4*). Près de six établissements sur dix comptent moins de 100 inscrits dans leurs sections de techniciens supérieurs (France métropolitaine + DOM, ensemble des secteurs d'enseignement). Deux établissements seulement ont des filières STS dépassant le millier d'élèves (académies de Lille et Paris) alors qu'une trentaine ont moins de dix inscrits. Le ministère de l'Agriculture assure une préparation au BTS dans 240 lycées agricoles ; les deux tiers d'entre eux inscrivent moins de 100 élèves dans leurs sections de techniciens supérieurs.

En France métropolitaine et dans les DOM (*voir la carte p.4*), les sections de techniciens supérieurs et formations assimilées représentent 28 % des effectifs d'étudiants en premier cycle universitaire et STS. Cinq académies (Antilles-Guyane, Amiens, Dijon, Limoges et Nantes) sont nettement au-dessus de la moyenne avec plus d'un tiers de leurs élèves inscrits en STS. À l'inverse, les académies de l'Île-de-France, Aix-Marseille, Nice et Toulouse enregistrent moins d'un quart d'inscrits dans les STS.

ENVIRON UN ÉLÈVE SUR CINQ CONTINUE SES ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À la session 2000, près de 93 000 BTS ont été délivrés, dont les trois quarts au titre de la formation scolaire à temps plein.

Les détenteurs d'un BTS peuvent suivre une formation complémentaire en un an conduisant à un diplôme d'université, un DNTS ou un certificat de spécialisation. La poursuite d'études peut se faire aussi en

Académies	Éducation nationale		Agriculture		Autres (privé)	Ensemble effectif 2001-2002	Évolution effectif de 2000 à 2001 (en %)
	Public	Privé	Public	Privé			
Aix-Marseille	5 817	3 640	420	74	–	9 951	-0,7
Amiens	5 068	1 184	369	219	–	6 840	-2,2
Besançon	3 480	525	684	88	–	4 777	-1,4
Bordeaux	6 853	2 569	1 147	521	–	11 090	-0,5
Caen	2 874	1 369	528	184	–	4 955	1,8
Clermont-Ferrand	3 202	1 382	502	161	–	5 247	-4,7
Corse	541	36	55	–	–	632	5,5
Dijon	3 695	1 358	799	21	–	5 873	-3,2
Grenoble	6 499	3 158	704	591	67	11 019	-2,3
Lille	14 205	4 004	419	786	247	19 661	-1,8
Limoges	2 039	599	865	–	–	3 503	0,4
Lyon	6 233	5 460	361	312	–	12 366	1,8
Montpellier	5 197	2 899	839	419	348	9 702	0,3
Nancy-Metz	6 105	1 703	419	111	200	8 538	1,1
Nantes	6 685	7 160	953	1 099	175	16 072	-1,1
Nice	3 860	866	214	–	–	4 940	-0,5
Orléans-Tours	5 852	1 960	797	176	119	8 904	-1,4
Poitiers	3 953	987	932	148	–	6 020	-1,6
Reims	3 776	596	549	220	272	5 413	-0,4
Rennes	5 805	4 901	772	1 522	872	13 872	-1,1
Rouen	4 175	1 177	238	97	9	5 696	-0,2
Strasbourg	5 240	1 257	265	–	18	6 780	-2,8
Toulouse	6 023	3 098	1 134	381	37	10 673	0,8
Créteil	9 809	1 654	108	41	–	11 612	1,9
Paris	10 236	6 950	–	50	–	17 236	-3,7
Versailles	11 168	1 855	131	130	–	13 284	-0,1
Île-de-France	31 213	10 459	239	221	–	42 132	-1,1
France métró	148 390	62 347	14 204	7 351	2 364	234 656	-0,9
Martinique	1 105	484	38	–	–	1 627	0,7
Guadeloupe	1 139	326	66	–	–	1 531	2,1
Guyane	184	161	–	–	–	345	62,0
La Réunion	2 391	–	66	–	–	2 457	-2,0
DOM	4 819	971	170	–	–	5 960	2,1
France métró + DOM	153 209	63 318	14 374	7 351	2 364	240 616	-0,8

université en direction des filières professionnalisées ou dans les filières d'enseignement général. Les écoles de commerce ou d'ingénieurs sont aussi un débouché possible pour les titulaires d'un brevet de technicien supérieur. Enfin, quelques-uns peuvent intégrer les classes préparatoires

ATS (technologie industrielle, prépa en un an pour techniciens supérieurs) qui leur sont spécifiquement réservées.

À la rentrée 2000, environ 17 200 titulaires d'un BTS ont commencé un nouveau cursus d'enseignement supérieur (*tableau VI*). Près de six sur dix sont allés

Ont obtenu leur BTS en 2000	93 300	
Ont commencé un nouveau cursus en 2000-2001 après l'obtention d'un BTS (1)	17 238	100,0
Universités	10 026	58,2
Classes préparatoires ATS	526	3,1
Classes supérieures de lycée (2)	1 129	6,5
Écoles de commerce	2 959	17,2
Ingénieurs (hors formations d'ingénieurs en partenariat)	832	4,8
Formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI) (hors FC)	456	2,6
Autres écoles	981	5,7
Établissements universitaires privés	329	1,9

(1) Il s'agit d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans l'établissement.
(2) DNTS, formations complémentaires post-BTS

en université, le reste se répartissant dans différentes écoles de l'enseignement supérieur.

Environ 10 000 étudiants ayant un BTS se sont inscrits pour la première fois à l'université. 38 % d'entre eux se sont orientés vers le secteur disciplinaire droit, sciences économiques et AES ; 34 % ont choisi les sciences et 27 % les disciplines littéraires. Plus du tiers de ces étudiants inscrits à l'université le sont en DEUG et 21 % en licence : les licences professionnelles et les licences IUP représentent respectivement 7,4 % et 6 % de poursuites d'études.

Les écoles de commerce ont accueilli près de 3 000 nouveaux inscrits déclarant un BTS comme dernier titre obtenu. Les écoles d'ingénieurs et les formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI) ont reçu en première année 1 300 techniciens supérieurs. Les classes préparatoires ATS ont inscrit pour une formation en un an un peu plus de 500 titulaires d'un BTS.

**Brigitte Dethare et
Dominique Hérault, DPD C2**

POUR EN SAVOIR PLUS

Tableaux statistiques 6831, 6832, 6833 sur les STS pour l'année scolaire 2001-2002, MEN-Direction de la programmation et du développement.

L'enseignement général, technologique et professionnel agricole – Les effectifs en 2001-2002, ministère de l'Agriculture.

SOURCE ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête 18 faite par questionnaire. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements privés sous tutelle ou non d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement. Seuls les élèves sous statut scolaire sont recensés. Les formations par alternance et par apprentissage ne sont pas prises en compte.

On dénombre huit types de préparations :

- les sections de techniciens supérieurs sont des classes de lycée qui préparent en deux ans, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme de niveau III. Quelques spécialités nécessitent trois ans d'études. Les étudiants peuvent aussi préparer un BTS en un an dans le cadre de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle ;
- les préparations aux diplômes de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF) sont des formations en trois ans de niveau BTS ;
- les diplômes des métiers d'art (DMA) se préparent en deux ans après le baccalauréat et forment des professionnels, spécialis-

tes de la conception dans les domaines suivants : arts de l'habitat, arts du décor architectural, arts céramiques et textiles, arts graphiques ;

- les diplômes supérieurs en arts appliqués (DSAA) se préparent en deux ans après un BTS ou un DMA ;
- les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants désirant préparer un BTS arts appliqués ou un BTS hôtellerie-restauration ;
- les préparations au diplôme préparatoire d'études comptables et financières (DPECF) sont des formations d'une durée de un an. Elles constituent le premier cycle d'études conduisant au diplôme d'expert-comptable et se composent de cinq unités de valeur ;
- le diplôme national de technologie spécialisée (DNST), créé en 1995, sanctionne une formation accessible aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT. Il s'agit d'une formation en un an favorisant l'insertion professionnelle par la réalisation d'un projet d'entreprise ;
- les formations complémentaires post-BTS sont accessibles aux titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'un diplôme équivalent à bac + 2. Il s'agit de formations spécialisées en un an qui incluent généralement un stage en entreprise.